

Fiche de données de sécurité

Activateur Granol Effects

Conformément au règlement (CE) No.. 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) 2015/830)

Date d'émission: 01.06.2023

1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code de produit Activateur Granol Effects

Synonymes 552750

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/ du mélange Milieu réactionnel chimique
Catégorie d'utilisateurs : utilisateurs professionnels.

Utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la Société/ entreprise Granol SA
Zeughausstrasse 5
CH-6210 Sursee
T +41 41 926 96 96
F +41 41 926 96 86
info@granol.ch, www.granol.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Contact Centre suisse d'information toxicologique
CH-8028 Zürich
T 145 / +41 44 251 51 51 [internationale [24h]

Date d'émission 01.06.2023

Vérision 1

2. Dangers possibles

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) No. 1272/2008	Corrosion/irritation de la peau, Cat. 2, H315 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Cat. 2, H319
--	---

Le produit est classé et étiqueté conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Autres indications Vous trouverez le texte intégral des phrases mentionnées ici à la section 16.

2.2. Éléments d'identification

Mot de signalisation Attention



Indications de danger H315: Provoque une irritation de la peau.
H319: Provoque une grave irritation des yeux.

Indications de sécurité

P262:	Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P280e:	Porter des gants de protection/une protection oculaire.
P302+P352:	En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon
P501:	Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Informations supplémentaires Aucunes

Identificateur de produit Acide chlorhydrique, No. CAS 7647-01-0, No. EG 231-595-7

2.3. Autres dangers

Aucun danger particulier à mentionner.

3. Composition/informations sur les composants

3.1. Mélanges

Produit formulé.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produits
Sulfate de cuivre pentahydrate	< 1%	Acute Tox. 4 H302, Eye Dam. 1 H318, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 1 H410 M-Factor 10	No. CAS: 7758-99-8 No. EG.: 231-847-6 No. INDEX: 029-023-00-4
Chlorure d'ammonium	< 5%	Acute Tox. 4 H302, Eye Irrit. 2 H319	No. CAS: 12125-02-9 No. EG: 235-186-4 No. INDEX: 017-014-00-8
Acide chlorhydrique	< 5%	Skin Corr. 1B H314, STOT SE 3 H335 [CSK1B: C ≥ 25 % CSK2: 10 % ≤ C < 25 % CEy2: 10 % ≤ C < 25 % SSEIn3: C ≥ 10 %]	No. CAS: 7647-01-0 No. EG: 231-595-7 No. INDEX: 017-002-01-X

Vous trouverez le texte intégral des phrases mentionnées ici à la section 16.

Impuretés dangereuses Aucune connues

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Transporter à l'air frais. En cas d'exposition grave, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Dans les cas graves, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes, y compris sous les paupières. Retirer si possible les lentilles de contact existantes. Protéger l'œil non blessé. Consulter un ophtalmologue.
Ingestion	Rincer la bouche à l'eau et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Symptômes/effets Aucuns connus

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Instruction Si un avis médical est nécessaire, conserver l'emballage ou l'étiquette.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser un agent d'extinction sec, du CO₂, un brouillard de pulvérisation ou de la mousse d'alcool.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Aucune restriction concernant les agents d'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Description Le produit lui-même ne brûle pas. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

5.3. Instructions pour la lutte contre l'incendie

Équipement de protection spécial pour la Lutte contre l'incendie Mesures habituelles en cas d'incendie avec des produits chimiques. Porter une combinaison de protection. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Méthodes particulières d'intervention Adapter les mesures d'extinction à l'environnement. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients fermés.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas respirer l'aérosol / le brouillard.

Conseils pour les secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas respirer l'aérosol / le brouillard.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Description Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Description	Absorber avec un matériau absorbant les liquides (par ex. sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure). Pour l'élimination, placer dans des récipients appropriés et fermés. Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau.
--------------------	--

6.4. Référence à d'autres sections

Description	Voir chapitre 8 et 13.
--------------------	------------------------

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Description	Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuelle. Respecter les indications figurant sur l'étiquette.
--------------------	---

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Description	Ne doit pas être laissé à la portée des enfants. Stocker dans un endroit accessible uniquement aux personnes autorisées. Conserver dans le récipient d'origine. Conserver hermétiquement fermé, au frais et au sec. Classe de stockage (CH) 12.
--------------------	---

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Description	A n'utiliser que selon nos recommandations.
--------------------	---

8. Limiter et surveiller l'exposition / Équipement de protection individuelle

8.1. Paramètres à surveiller

Valeur(s) limite(s) d'exposition	Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.
---	--

Chlorure d'ammonium (CAS 12125-02-9)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	3 mg/m ³ TWA [MAK] (respirable dust)
---	---

Acide chlorhydrique (CAS 7647-01-0)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - Developmental Risk Groups	Developmental Risk Group C
---	----------------------------

Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs)	4 ppm STEL [KZW] 6 mg/m ³ STEL [KZW]
--	--

Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	2 ppm TWA [MAK] 3.0 mg/m ³ TWA [MAK]
---	--

EU - Occupational Exposure (2000/39/EC) - First List of Indicative Occupational Exposure Limit Values - TWAs	5 ppm TWA 8 mg/m ³ TWA
---	--------------------------------------

EU - Occupational Exposure (2000/39/EC) - First List of Indicative Occupational Exposure Limit Values - STELs	10 ppm STEL 15 mg/m ³ STEL
--	--

8.2. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Dispositifs de contrôle technique appropriés	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Respecter les mesures de précaution habituelles lors de la manipulation de produits chimiques. Mesures générales d'hygiène du travail. Tenir à l'écart des aliments et des boissons.
---	---

8.3. Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	Une protection respiratoire individuelle n'est normalement pas nécessaire si la ventilation est bonne. En cas d'exposition à un brouillard ou à un aérosol, porter un appareil respiratoire approprié et des vêtements de protection. Équipement filtrant avec filtre AB 2 [EN 141].
--------------------------------	--

Protection des mains	Gants de protection selon EN 374. Gants en butyle. Temps de rupture : > 8 h.
-----------------------------	--

Protection des yeux	Lunettes de sécurité avec protections latérales conformes à la norme EN 166. Bouteille de rinçage oculaire contenant de l'eau pure.
----------------------------	---

Protection de la peau et du corps	Vêtements de travail à manches longues. Choisir la protection corporelle en fonction de son type, de la concentration et de la quantité de substances dangereuses et du poste de travail.
--	---

Dangers thermiques	Ne pas réchauffer le produit.
---------------------------	-------------------------------

Limite et contrôle de l'exposition environnementale	Équiper les lieux de stockage d'un dispositif de rétention afin d'éviter la pollution du sol et de l'eau en cas de déversement. Éliminer les déchets ou les récipients usagés conformément à la réglementation locale.
--	--

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Couleur	Clair
Odeur	Piquante
Onde odorante	Non déterminé
Valeur pH	ca. 1
Point de fusion / Intervalle de fusion	Non déterminé
Point/ intervalle d'ébullition:	Non déterminé
Point d'éclair	Non inflammable
Vitesse d'évaporation:	Non déterminé
Inflammabilité	Non déterminé
Limite d'explosivité	Non déterminé
Pression de vapeur	Non déterminé
Densité de la vapeur	Non déterminé
Densité relative	1.1
Solubilité dans l'eau	Mélangeable
Coefficient de distribution (n-octanol / eau)	Non déterminé
Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé

Température de décomposition	Non déterminé
-------------------------------------	---------------

Viscosité	Ca. 90 m Pas (20°C)
------------------	---------------------

Caractéristiques explosives	Aucunes
------------------------------------	---------

Propriétés oxydantes	Aucunes
-----------------------------	---------

9.2. Autres informations

Caractéristiques générales du produit	Aucune information disponible
--	-------------------------------

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Voir paragraphe 10.3
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales. Pas de décomposition si le produit est stocké et utilisé conformément à sa destination.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun danger à mentionner en particulier.
Conditions à éviter	Chauffer à l'air libre. Ne pas congeler.
Matériaux incompatibles	Agent d'oxydation. Attaque les métaux communs.
Produits de décomposition dangereux	Aucun en cas de manipulation conforme.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même. Sulfate de cuivre pentahydrate (CAS 7758-99-8) Dermal LD50 Rabbit > 8 g/kg (HSDB) Oral LD50 Rat = 960 mg/kg (NZ_CCID) Chlorure d'ammonium (CAS 12125-02-9) Oral LD50 Rat = 1650 mg/kg (JAPAN_GHS) Acide hydrochlorique (CAS 7647-01-0) Dermal LD50 Rabbit > 5010 mg/kg (JAPAN_GHS) Inhalation LC50 Rat = 1.68 mg/L 1 h (JAPAN_GHS) Oral LD50 Rat 238 - 277 mg/kg (JAPAN_GHS)
Corrosivité / irritation pour la peau	Provoque une irritation de la peau.
Lésions oculaires graves Irritation oculaire	Provoque une grave irritation des yeux.
Sensibilisation de la peau Voies respiratoires / peau	Négligeable.
Cancérogénicité	Ne contient pas d'ingrédient classé comme cancérigène.
Mutagénicité des cellules germinales	Ne contient pas d'ingrédient classé comme mutagène.

Toxicité pour la reproduction Ne contient pas d'ingrédient classé comme toxique pour la reproduction.

Effets spécifiques sur l'organe cible Toxicité (exposition unique) Aucune donnée disponible.

Effets spécifiques sur l'organe cible Toxicité (exposition répétée) Aucune donnée disponible.

Risque d'aspiration Pas de classification en ce qui concerne la toxicité par aspiration.

Expérience sur l'human Aucune donnée disponible.

12. Informations relatives à l'environnement

Toxicité Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.

Sulfate de cuivre pentahydraté (CAS 7758-99-8)

Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data EC50 48 h Daphnia magna 0.147 - 0.227 mg/L [Static] (EPA)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data
 LC50 96 h Lepomis macrochirus 0.66 - 1.15 mg/L [semi-static] (EPA)
 LC50 96 h Lepomis macrochirus 0.96 - 1.8 mg/L [static] (EPA)
 LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 0.1478 - 0.165 mg/L [flow-through] (EPA)
 LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 0.09 - 0.19 mg/L [static] (EPA)
 LC50 96 h Pimephales promelas 0.6752 mg/L [static] (EPA)

Chlorure d'ammonium (CAS 12125-02-9)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data LC50 96 h Cyprinus carpio 209 mg/L [static]

12.2 Persistance et dégradabilité Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.

12.3 Bioaccumulation-Potentiel de toxicité Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.

12.4 Mobilité dans le sol Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT).

12.6 Autres effets nocifs Classe de danger pour les eaux (CH) : B. WGK-D : 1 - faible danger pour l'eau.

13. Instructions d'élimination

13.1. Procédures de traitement des déchets

Produit non utilisé Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations. Ne pas jeter les restes de produit avec les ordures ménagères, mais les remettre dans leur emballage d'origine aux collectivités responsables de l'élimination des déchets. Selon le catalogue européen des déchets (CED), les numéros de code des déchets ne sont pas liés aux produits mais aux applications. Les numéros de code de déchets suivants ne sont donnés qu'à titre de recommandation : Numéro de code de déchets selon CED : 20 01 99.

Emballage non nettoyés Rincer les récipients vides à l'eau et utiliser l'eau de rinçage pour préparer la solution prête à l'emploi. Code de déchet 15 01 02.

14. Information relatives au transport

ADR / RID Non soumis.

IMDG Non soumis.

IATA Non soumis.

Précautions spéciales pour l'utilisateur Ouvrir et manipuler le récipient avec précaution.

Autres informations Aucunes

15. Législation

15.1. Réglementation en matière de sécurité, de santé et d'environnement / législation spécifique pour la substance ou le mélange

Législation COV (CH) = 0%

Sulfate de cuivre pentahydraté (CAS 7758-99-8)

Switzerland – Biocides – Annex II – Active Substances – Minimum Purity 999 g/kg Sunset Date: 06/30/2025

**Switzerland – Biocides –
Annex II – Active Sub-
stances – Product Type**

Product Type : 2

Chlorure d'ammonium (CAS 12125-02-9)

**TEDX (The Endocrine Disrup-
tion Exchange) – Potential
Endocrine Disruptors**

Présent

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

**Évaluation de la sécurité
chimique**

Pas nécessaire.

16. Autres informations

Note de modification

Révision générale.

**Clé ou légende
pour dans les données de
sécurité utilisé sur la fiche
d'abréviation
langues et acronymes**

CLP : Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (SGH).
MAK : Concentration maximale sur le lieu de travail.
COV : Teneur en composés organiques volatils (COV)

**Principales références biblio-
graphiques
sources de données**

Les informations sont tirées d'ouvrages de référence et de la littérature.

**Procédure de classifica-
tion**

Méthode de calcul

**Texte intégral des cha-
pitres 2 et Phrases énu-
mérées au point 3**

H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
H400 : Très toxique pour l'organisation aquatique.
H410 : Très toxique pour l'organisme aquatique, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de formation

Fournir des informations, des instructions et des exercices appropriés aux utilisateurs.

Informations complémentaires Voir la description du produit/l'étiquette.

Conseils d'utilisation Conserver hors de portée des enfants.

Exclusion de responsabilité Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances au moment de l'impression. Elles ont pour but de vous donner des indications pour une manipulation sûre du produit mentionné dans cette fiche de données de sécurité lors du stockage, du traitement, du transport et de l'élimination. Ces informations ne sont pas transposables à d'autres produits.
